

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

RAPPORT DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

3.013

Date du contrôle:

25/07/2021

Lieu du contrôle:

Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070

Agent-visiteur:

Patrick Palm

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Données générales

Adresse de l'installation

Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070

Désignation de l'appartement

1et

Type de locaux

Appartement

Propriétaire, gestionnaire ou responsable

Chaussée de Mons 291, 1070 Anderlecht

Adresse du propriétaire

Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070

Installateur

Roberto Francesco Trovato

Données du raccordement

GRD

Sibelga

Numéro de compteur

70363588

Code EAN

Liaison compteur-tableau

VFVB 4X10

Tension de service

2 x 230 V

Protection générale

25 A

Contrôles

Schémas

OK

Liaisons équipotentielles

OK

Fondations

après 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Voir schéma/Zie schema

Nombre de tableaux

2

Différentiel de tête

300mA - 40A - type A

Test ΔI_n

OK

Prise de terre

Piquet

Résistance de terre (Ω)

9

Isolement (M Ω)

> 5 MOhms

Remarques

- Pas d'infractions.
- Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.
- L'unité est meublée au moment du contrôle.
- Ce contrôle ne comprend que les parties visibles de l'installation.
- Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

+32 2 726 64 04 info@atlascontrole.be http://www.atlascontrole.be TVA: BE0732536476



Numéro de client: 63-89938-63



1908030245438371_0_0_13AM245438371_0_0_13
0011/1/275



0211-812-114-4228230015-42427-42427
SII - Go Rest SPRL
Rue Des Deux Eglises 98
1210 Saint-Josse-ten-Node



Retrouvez toutes vos factures dans votre zone client personnelle My Luminus sur www.luminus.be/conexion

Votre acompte mensuel	
Numéro de facture 4405766227	Date de facture 03.08.2019
Description	Période
Electricité (EAN 541448920700103457)	août 2019
Total (HTVA)	23,97 €
TVA	23,97 €
dont 23,97 € à 21% = 5,03 €	5,03 €
Montant total facture (TVAC)	29,00 €

Le 18.08.2019, votre banque versera le montant de €29,00 de votre compte sur le numéro de compte de Luminus SA.

EAN 541448920700103457 - Rue Antoine Dansaert 163 - 1000 Bruxelles - Ecofix Pro Electricité
Contrat "énergie verte" de 2 ans avec date de début initiale le 01.08.2016 et prochaine date de fin le 31.07.2020, automatiquement prolongé annuelle est inférieure à 50.000 kWh. SI la consommation est supérieure, une indemnité de rupture sera facturée.
Les experts de notre Business Solution Center répondent volontiers à toutes vos questions.
Origine de l'énergie pour le produit que vous utilisez : 100,00% sources d'énergie renouvelables, 0,00% gaz naturel, 0,00% gaz naturel, 0,00% autres combustibles fossiles, 0,00% nucléaire, 0,00% divers. Origine de l'énergie pour le total d'énergie fournie par Luminus : 60,30% sources d'énergie renouvelables, 0,00% cogénération, 0,00% gaz naturel, 25,50% autres combustibles fossiles, 14,20% gaz naturel, 0,00% autres combustibles fossiles, 25,50% nucléaire, 0,00% divers.

DONNEES DE VOTRE ENTREPRISE

Numero de client: 63-89938-63
Numero de TVA: BE0430169264
Numero d'entreprise: 430169264

www.luminus.be
www.luminus.be/contacteznous
Lu-Ve : 8h-20h
Sa : 9h-13h
078/15 51 01
078/15 51 08

Adresse: Luminus BP 48000 1000 Bruxelles 1
Service déménagement: 078/18 01 83

Electricité (Sibega): 02/274 40 66
Odeur de gaz (Sibega): 0800/19 4 00

EN CAS DE PANNE

BUSINESS SOLUTION CENTER

Luminus est une marque et un nom commercial de Luminus SA, Rue du Marquis 1, 1000 Bruxelles, TVA-BE0471811661, RPM Bruxelles, IBAN BE 76 3350 5545 9895 BIC BBRUBEBB Service de Médiation de l'Energie: Boulevard du Roi Albert II /Boite 6 1000 Bruxelles, tél. 02/211 10 60, fax 02/211 10 69, www.mediateurenergie.be.

0211-812-114-4228230015-42427-42427

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

Une revisite de contrôle est à effectuer par le même organisme dans les **25 années** à partir de la date du présent rapport.

Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par l'organisme agréé pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage. Le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position on été à nouveau visés par l'organisme agréé.

Signature de l'agent-visiteur



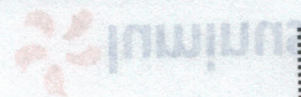
Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

- A) L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.
- B) L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.
- C) L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposée à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de toute accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- D) L'obligation lorsque des infraction on été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Information

1310 @m...-...-...
M... D... E...
21- 03 1542 2667

www.institut.be





Numéro de client: 63-89938-63



Sil - Go Rest SPRL
Rue Des Deux Eglises 98
1210 Saint-Josse-ten-Node

Retrouvez toutes vos factures dans votre zone client personnelle My Luminus sur www.luminus.be/connexion



Description	Periode	Montant
Electricité (EAN 541448812000564581)	août 2019	37,10 €
Total (HTVA)		37,10 €
TVA		5,90 €
Montant total facture (TVAC)		43,00 €

Le 18.08.2019, votre banque versera le montant de €43,00 de votre compte sur le numéro de compte de Luminus SA.

Les experts de notre Business Solution Center répondent volontiers à toutes vos questions. Origine de l'énergie pour le produit que vous utilisez : 100,00% sources d'énergie renouvelables, 0,00% installations de cogénération de qualité, 0,00% combustibles fossiles, 0,00% nucléaire, 0,00% divers. Origine de l'énergie pour le total d'énergie fournie par Luminus : 38,40% sources d'énergie renouvelables, 0,00% installations de cogénération de qualité, 20,50% combustibles fossiles, 41,10% nucléaire, 0,00% divers.

Données de votre entreprisE

Numéro de client: 63-89938-63
 Numéro de TVA: BE0430169264
 Numéro d'entreprisE: 430169264

Adresse
 Luminus
 BP 48000
 1000 Bruxelles 1
 Service déménagement
 078/18 01 83

www.luminus.be
 www.luminus.be/contacteznous
 Lu-Ve : 8h-20h
 Sa : 9h-13h
 078/15 51 01
 078/15 51 08

EN CAS DE PANNE

Electricité (Fluvius (Sibegas)) 078/35 35 00
 Odeur de gaz (Fluvius (Sibegas)) 0800/65 0 65

Luminus est une marque et un nom commercial de Luminus SA, Rue du Marquis 1, 1000 Bruxelles, TVA-BE0471811661, RPM Bruxelles, IBAN BE 76 3350 5545 9895 BIC BBRUBEBB Service de Médiation de l'Energie: Boulevard du Roi Albert II & Boite 6, 1000 Bruxelles, tél. 02/211 10 60, fax 02/211 10 69, www.mediateurenergie.be

021-6712-214-4228230015-42427-42427

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

RAPPORT DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:
3.013

Date du contrôle: 25/07/2021
Lieu du contrôle: Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070

Agent-visiteur: Patrick Palm
Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

Données générales

Adresse de l'installation: Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070
Désignation de l'appartement: *1et.*
Type de locaux: Appartement
Propriétaire, gestionnaire ou responsable: Chaussée de Mons 291, 1070 Anderlecht
Adresse du propriétaire: Chaussée de Mons 291 Anderlecht 1070
Installateur: Roberto Francesco Trovato

Données du raccordement

GRD: Sibelga
Numéro de compteur: 70363588
Code EAN:
Liaison compteur-tableau: VFVB 4X10
Tension de service: 2 x 230 V
Protection générale: 25 A

Contrôles

	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
Schémas	OK	après 81	après 81
Description de l'installation	Voir schéma/Zie schema		
Nombre de tableaux	2		
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A		
Test ΔIn	OK		
Prise de terre	Piquet		
Résistance de terre (Ω)	9		
Isolement (MΩ)	> 5 MOhms		

Remarques

- Pas d'infractions.
- Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.
- L'unité est meublée au moment du contrôle.
- Ce contrôle ne comprend que les parties visibles de l'installation.
- Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

+32 2 726 64 04 info@atlascontrole.be http://www.atlascontrole.be TVA: BE0732536476

ÉVALUATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

- (*) Prix valides pour tout contrat conclu entre le 1er juillet 2021 et le 31 juillet 2021 et commentant au plus tard le 31 janvier 2022.
- (1) Les tarifs de distribution sont approuvés par les régulateurs régionaux et peuvent être consultés sur leurs sites web (VREG, CWAPE, BRUGEL).
- (2) Frais soumis à la TVA.
- (3) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure ou égale à 5 000 kWh.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)	
Calibre du compteur	(€/an)
6 ou 10 m ² /heure (3)	2,76
6 ou 10 m ² /heure (4)	9,60
16 m ² /heure	23,28
25 m ² /heure	57,48
40 m ² /heure	115,08
65 m ² /heure	207,64
100 m ² /heure	399,96
160 m ² /heure	513,60
> 160 m ² /heure	742,32

FEDERAL	
Coût sur l'énergie	0,09978 (€/kWh)
Coût sur l'énergie	0,06566
TOTAL	0,16544

3 SUPPLÉMENTS

Région Bruxelles-Capitale		SIBELGA	
Gestionnaire du réseau de distribution	T1	0 - 5 000 kWh/an	1,792 (€/kWh)
	T2	5 001 - 150 000 kWh/an	38,76 (€/an)
Coûts Fluxys	T3	150 001 - 1 000 000 kWh/an	1,112 (€/kWh)
	T4	1 000 000 kWh/an et plus	818,28 (€/an)
Tarif pour l'activité de comptage		Relevé annuel	0,592 (€/an)
Relevé mensuel			15,88 (€/an)
Coûts Fluxys			293,54 (€/kWh)
TRANSPORT			0,146 (€/kWh)

2 COÛTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET DE TRANSPORT (1)

1 AN	Redevance fixe (€/an)	33,05
	Prix par kWh (€/kWh)	3,484

1 PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 1 AN

Les prix qui vous sont facturés sont constitués des 3 parties suivantes: le prix du gaz détaillé sous le point 1, les Coûts de Réseaux (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) détaillés sous le point 2 et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics et détaillés au point 3.

Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")

Les prix du gaz naturel pour Easy pro Fixed 1 an (Région de Bruxelles-Capitale) Prix Juillet 2021 (*) - TVA exclue



Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 bte 1
1170 Bruxelles
Belgique

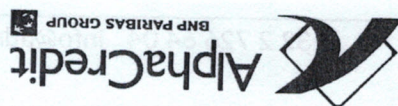
Une revisite de contrôle est à effectuer par le même organisme dans les **25 années** à partir de la date du présent rapport.
Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par l'organisme agréé pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage. Le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position on été à nouveau visés par l'organisme agréé.

Signature de l'agent-visiteur



Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

- A) L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.
- B) L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.
- C) L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposée à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de toute accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- D) L'obligation lorsque des infraction on été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



JIBEA120360700015683877 ACB207 F 21.322.911 / 14/07/2021 / 991-3760181-20



M. YATTO ISMAIL
RUE DES DEUX EGLISES, 98
1210 SAINT JOSSE TEN NOODE

Bruxelles, le 14/07/2021

Madame, Monsieur,

Nos références : Votre prêt à tempérament n° 991-3760181-20
(MERCI DE MENTIONNER CE NUMÉRO LORS DE TOUT CONTACT)
Votre correspondant : CONTACT CENTER Precollection Tel.: +32 (0) 2/508.01.31

Malgré nos précédents rappels insistant sur l'importance de versements ponctuels, nous constatons que votre prêt à tempérament présente à ce jour deux mensualités partiellement ou totalement impayées.

La non-régularisation d'une telle situation dans les plus brefs délais peut s'avérer très rapidement préjudiciable. Elle risque en effet de compromettre toute nouvelle demande de crédit que vous pourriez introduire ultérieurement.

Nous vous recommandons dès lors de régulariser votre situation dès réception de ce courrier.

Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas en mesure d'effectuer un paiement immédiat, nous vous prions de prendre contact sans délai avec votre correspondant, CONTACT CENTER Precollection, au +32 (0) 2/508.01.31.

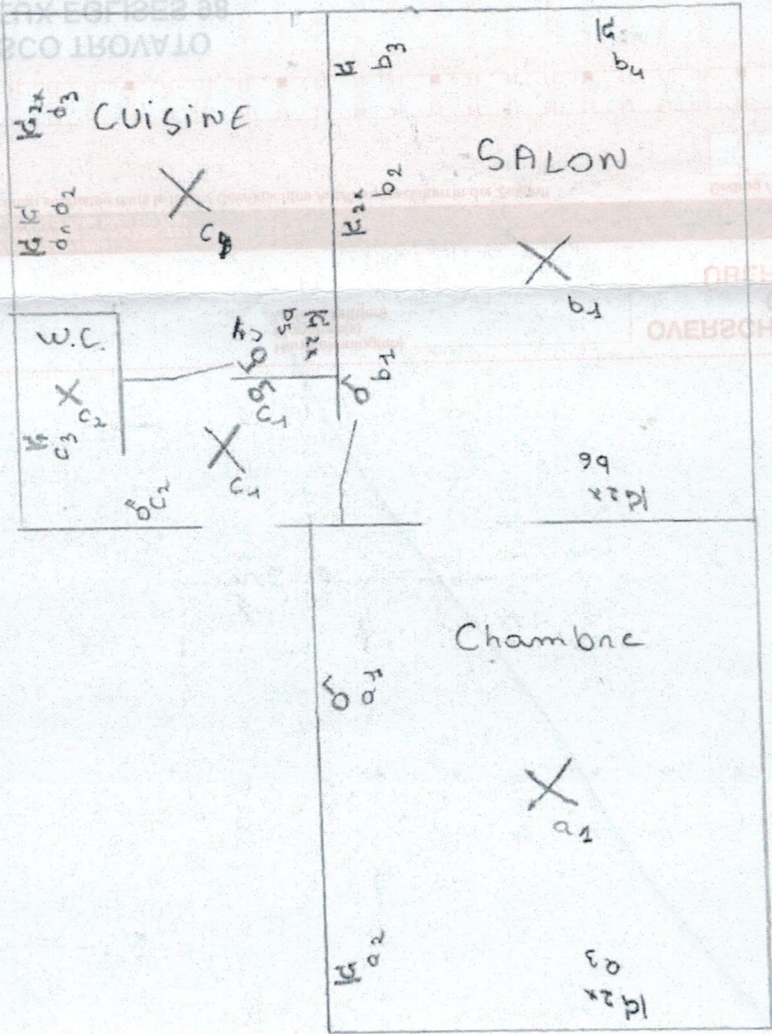
Si vous avez entre-temps régularisé votre situation, nous vous en remercions et nous vous invitons à ne retenir de la présente que son caractère purement informatif.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Tom AVONTS

Alpha Credit S.A. (Cetelem est une dénomination commerciale d'ALPHA CREDIT S.A.)
Siège social : Boulevard Saint-Lazare 4-10/3 - 1210 BRUXELLES
Adresse postale : Boulevard Saint-Lazare 4-10/3 - 1210 BRUXELLES
Adresse de visite : (uniquement sur rendez-vous)
R.P.M. Bruxelles - TVA : BE 0445.781.316 - FSMA : 022051 - N° Cpte : BNP PARIBAS FORTIS BIC GEBABEBB - IBAN BE08 0014 8969 8213
Tel. : +32 (0) 2/508.01.31 - Fax : - Email : precollection@alphacredit.be

Schema unifilaire : Appart. 1^{er} étage Avant



Bedeling
ommunicaton
itteling

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

BIC Begünstigter
BIC Beneficiare
BIC Begünstigten

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Name et adresse du donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bij invulling met de hand, een HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje
Si complété à la main, à indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case
Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

ELECTRABEL SA
BOULEVARD SIMON BOLIVAR 34
1000 BRUXELLES

B P O T B E B 1

B E 4 6 0 0 0 3 2 5 4 4 8 3 3 6

M. FRANCESCO TROVATO
RUE DES DEUX EGLISES 98
1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

M. FRANCESCO TROVATO

9 9 5

Bedrag / Montant / Betrag

EUR

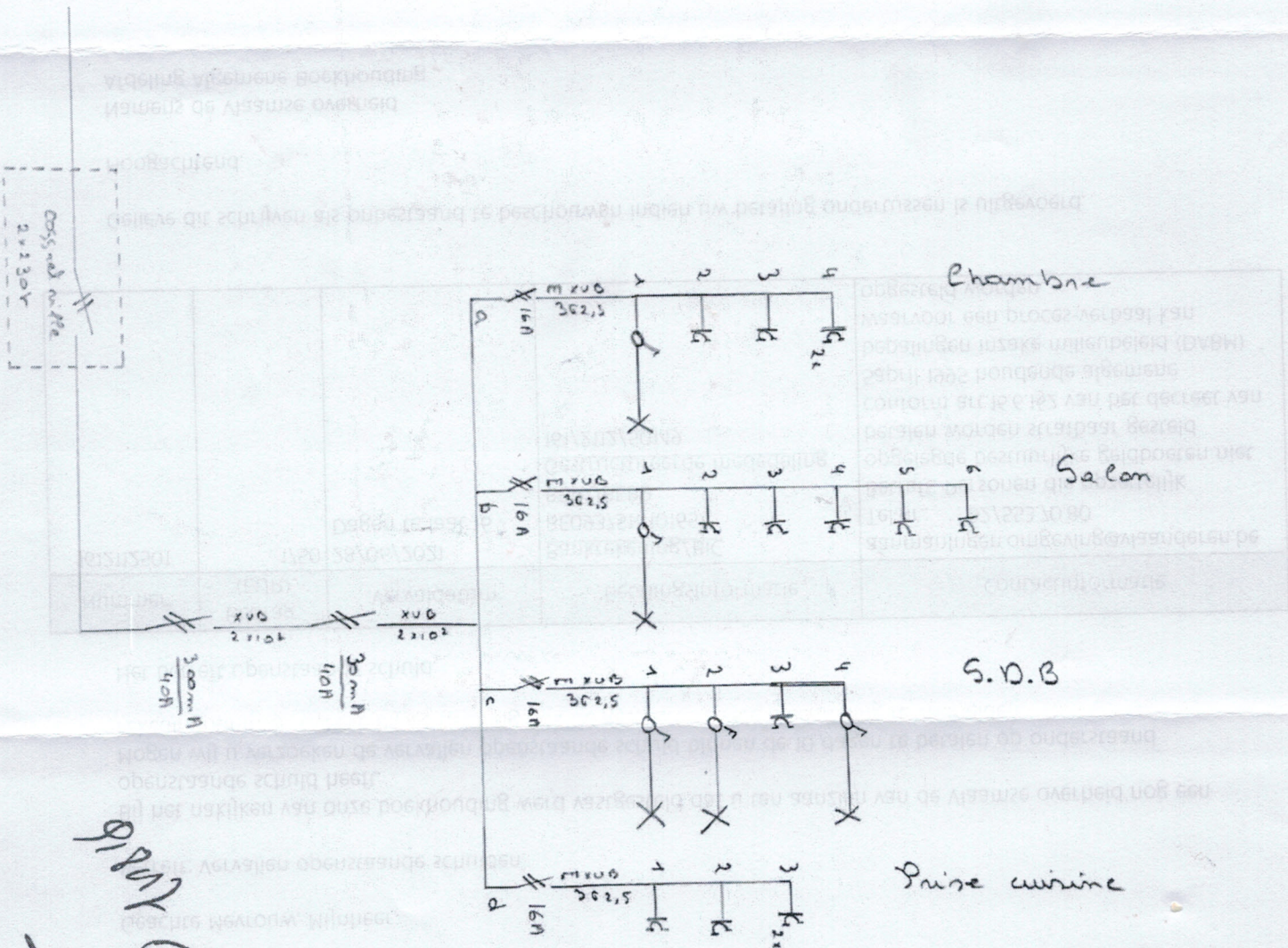
CENT

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSAUFRAG



Schema unifilaire : Appartement 1^{er} étage facade avant



10/8/21

ELECTROTEST
 d'at. Provinciale Inspecteur
 Gen. D. 39 04 82



007





13/07/2021

GRIGORYAN, ARTHUR
Antoine Dansaertstraat 163
1000 Brussel

**Vlaamse
 overheid**



Geachte Mevrouw, Mijnheer,

Betreft: Vervallen openstaande schulden.

Bij het nakijken van onze boekhouding werd vastgesteld dat u ten aanzien van de Vlaamse overheid nog een openstaande schuld heeft.

Mogen wij u verzoeken de vervallen openstaande schuld binnen de 10 dagen te betalen op onderstaand rekeningnummer. Geefte bij de betaling ook de gestructureerde mededeling te vermelden

Het betreft openstaande schuld:

Nummer	Bedrag (EUR)	Vervaldatum	Betalingsinformatie	Contactinformatie
1612112501	1750	28/06/2021	Bankrekening/BIC BE09375111101657 BBRUBEBB Gestructureerde mededeling 161/2112/50149	aanmaningen.omgeving@vlaanderen.be Tel.nr.: 02/553.70.80 Betreft: Personen die opzettelijk opgelegde bestuurlijke geldboeten niet betalen worden strafbaar gesteld conform art.16.152 van het decreet van april 1995 houdende algemene bepalingen inzake milieubeleid (DABM) waarvoor een proces-verbaal kan opgesteld worden.

Geefte dit schrijven als onbestaand te beschouwen indien uw betaling ondertussen is uitgevoerd.

Hoogachtend,

Namens de Vlaamse overheid
 Afdeling Algemene Boekhouding